

FINANCEMENT INTERÉTATIQUE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Étude réalisée par

NODAL CONSULTANTS

Laurent Zibell



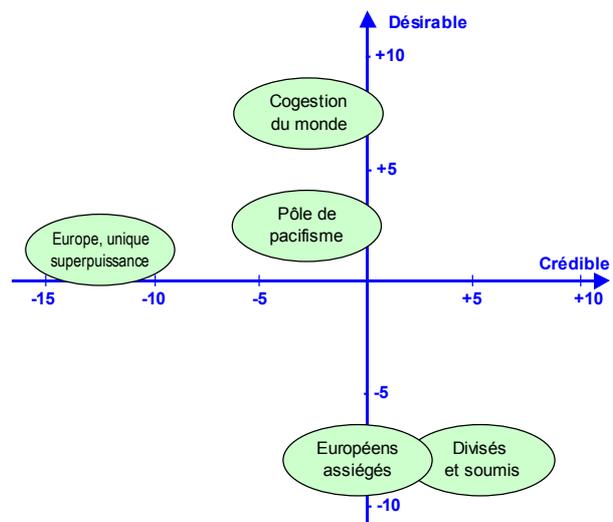
AVERTISSEMENT

Les textes publiés dans les présents Cahiers n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Ils n'engagent ni le CHEAr ni la DGA ni le ministère de la Défense. Les idées ou opinions émises ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle.

Tous droits réservés. La diffusion et la reproduction de tout ou partie des "Cahiers du CHEAr" sont soumises à l'autorisation, préalable écrite, du directeur du CHEAr.

NOTE DE SYNTHÈSE

- ❑ Nodal a identifié les **actions** que la Délégation Générale à l'Armement pourrait proposer, avec pour objectif qu'un nombre croissant, sinon l'ensemble, de pays européens participe au **financement inter-étatique** des dépenses d'**armement**.
- ❑ Au cours d'un séminaire de travail, le 28 avril 2003 à Paris, 3 experts européens des relations internationales et de la Défense, les représentants de la DGA et Nodal ont défini des scénarios, décrivant les évolutions possibles de l'environnement diplomatique et stratégique de la Défense en Europe. Le rôle de ces scénarios, au caractère délibérément contrasté, était de révéler les motivations et les objectifs des acteurs du monde de la Défense, en poussant à leurs conséquences ultimes des évolutions possibles.
- ❑ La combinaison des variables indépendantes, identifiées au cours de ce séminaire, a permis la construction, après élimination des scénarios peu contrastés, de 5 scénarios finaux :
 - L'Europe, deuxième « pilier » important de l'équilibre mondial, partage la **cogestion du monde** sous le **leadership bienveillant** des Etats-Unis et **partage avec eux la charge** de la gestion des affaires mondiales ; l'OTAN, renforcée, partage l'objectif de construire un outil de stabilité globale et de paix.
 - **L'Europe** devient **l'unique superpuissance** diplomatique et militaire après le retrait des Etats Unis et assume seule la responsabilité de la stabilité mondiale.
 - **Pôle de pacifisme**, l'Europe, **intégrée** diplomatiquement, s'oriente vers la promotion d'un ensemble de valeurs consensuelles par des moyens **pacifiques**. Elle **s'oppose à l'usage de la force** ou ne l'autorise qu'à travers des canaux contrôlés par les Nations Unies.
 - **Les Européens** se sentent **assiégés**, menacés par des dangers multiples (terrorisme, immigration, inégalité, déclin économique, insécurité) qui génèrent la **peur** et entraînent une **prolifération** des armements.
 - **Divisées et soumises**, les nations européennes constituent un ensemble de nations faibles sous la protection des Etats-Unis et retourment à un état de **division politique**, sans cohérence pour résoudre les problèmes internationaux ; toutes les tâches de sécurité sont assumées par la puissance militaire des Etats-Unis.
- ❑ Au cours de la seconde phase de l'étude, les acteurs de la **Défense**, consultés par Nodal, se sont exprimés sur la **crédibilité** et la **désirabilité** de chaque scénario :
 - Les scénarios « Divisés et soumis » et « Européens assiégés » ont été repoussés de façon identique, jugés également et **unanimentement** indésirables. Le rejet du scénario « Divisés et soumis » traduit un **désir très largement partagé** par les acteurs de la Défense en Europe, y compris à l'Otan et au Royaume-Uni, d'une capacité d'action européenne **autonome** dans les domaines diplomatique et militaire. Le scénario « Divisés et soumis » est jugé **le plus crédible** parmi ceux proposés et constitue la **menace** la plus forte, contre laquelle les actions principales doivent être menées.
 - Les scénarios « Pôle de pacifisme » et « Cogestion du monde » sont crédités d'une **désirabilité** et d'une **crédibilité** analogues. Ce résultat manifeste des aspirations :
 - D'une **action commune** des Européens en matière de Politique Étrangère et de Sécurité,
 - D'actions dirigées vers un monde **pacifique**,
 - De **coopération** efficace et loyale avec les **États-Unis d'Amérique**.



- La confrontation de ces scénarios auprès des acteurs européens de la Défense a permis de faire émerger les recommandations d'actions à la DGA :
 - La reconnaissance de la distinction entre besoins nationaux et intérêts communs européens permettrait de focaliser l'effort sur certains programmes d'**intérêt commun**, actuellement défini par les « missions Petersberg ». La tentation d'inclure **tous** les besoins de Défense dans un cadre commun européen se heurte, en effet, à la perception de **domaines spécifiques** à chaque pays.
 - L'Europe pourrait développer des équipements de sécurité spécifiques, en cohérence avec sa conception de la sécurité et de la Défense, et de son expertise des actions extérieures. Ces dernières valorisent la dimension **non militaire** en mobilisant des troupes au **contact direct** de la **population** des pays considérés, dans des opérations d'établissement et de maintien de la paix.
 - En cohérence avec la vision multidimensionnelle de la sécurité promue par l'Union européenne, des fonds, soumis à un **régime spécial**, pourraient être alloués à la R&D scientifique et technique sur des outils de sécurité demandés par l'intérêt commun européen de Défense (par exemple, étude d'une charge utile d'observation satellite ayant une fonction de renseignement stratégique).
 - Les programmes européens d'armement devraient inclure, dès la définition des besoins, des fournisseurs issus de tous les pays clients potentiels ; les « grands » pays, fournisseurs d'armement, devraient sortir d'une logique de « compensations », et la remplacer par un élargissement aux « petits » pays des appels d'offre pour la fourniture de modules, sous-ensembles et process dans une logique de **dépendance mutuelle**, indépendamment de la décision d'achat du pays concerné. Une telle démarche contribuerait à l'émergence d'un **tissu intégré** de **PME de Défense** à l'échelle européenne.
 - L'article 296 du Traité de Rome, qui fixe, sans modification depuis 1958, la liste des produits d'armement exemptés de l'application du marché commun européen, devrait être précisée, puis réduite dans sa portée.
 - L'efficacité des dépenses d'armement en Europe serait accrue par une harmonisation des procédures et des calendriers, qui pourrait aboutir à une meilleure interopérabilité et à l'homogénéisation des spécifications et de leur doctrine d'emploi. Cette harmonisation pourrait trouver sa place dans le cadre des organismes existants de coopération en matière d'armement, par exemple, l'Occar.
 - **En amont** de ces actions spécifiques, des actions sociétales, pourraient contribuer à la consolidation de l'**esprit de Défense** en Europe, notamment par la démonstration de l'efficacité des dépenses et d'organisations militaires.